

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

PRAFRIDS / V2/20-10-2023

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13225 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL AFFAKI Hala

Date de naissance : 04/02/1995

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 538,00 Dhs

Autorisation CNPUPRAS : APR-215 / 2018

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KHALDI Hanae
د. خالدي هناء
Médecin Généraliste
طبيبة

Date de consultation : 18/03/2024

Nom et prénom du malade : Mme HALA EL AFFAKI Age : 29 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection digest

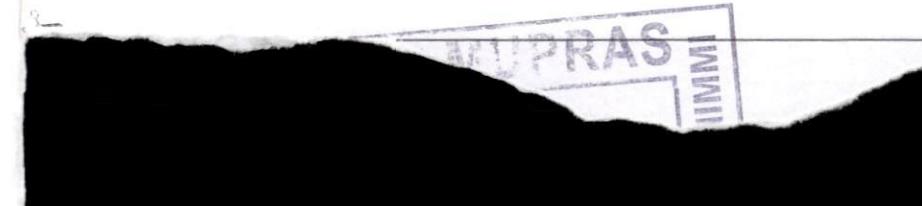
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 5 MAR 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 5 MAR 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	DR. KHALDI Nassef ج. خالدي نصيف Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes Médecin Généraliste طبيب عادي
18/03/ 2024	C		200 din	INPG - 061290672

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18/03/24	205,40 Dt 181,80 30,95

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

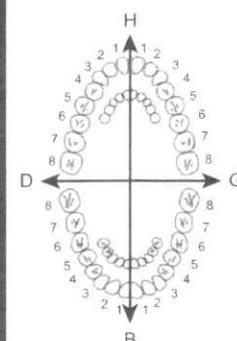
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
NPE			
092041805			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

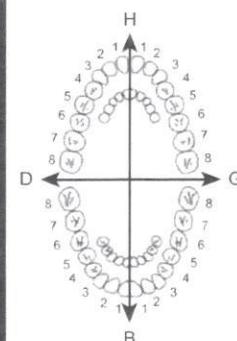
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



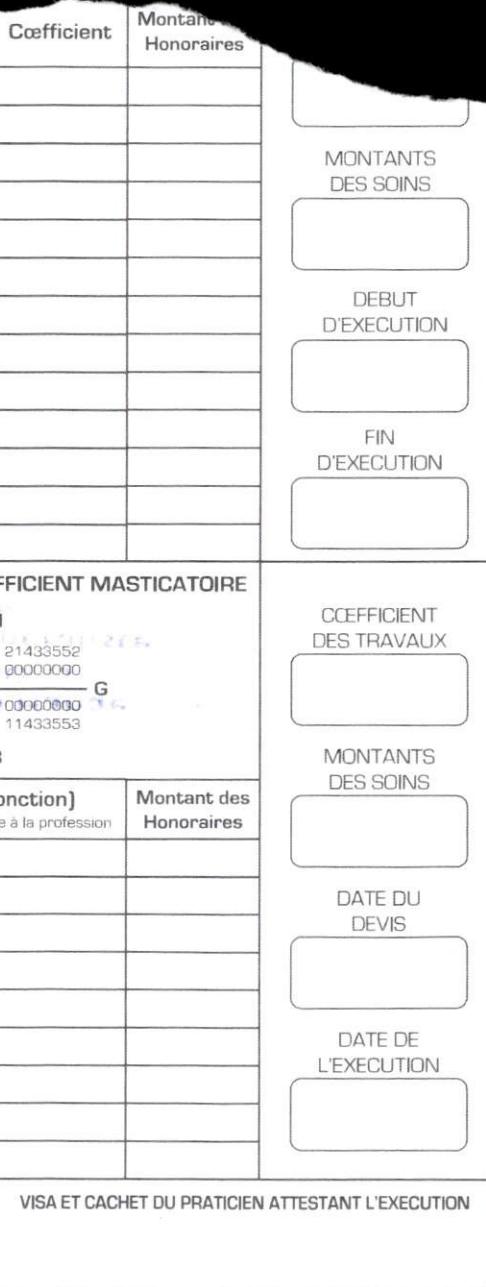
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
00000000	00000000		
35533411	11433553		



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de médecine de Rabat

Echographie générale

Gynécologie, Suivi de grossesse

Diabète et hypertension

Électrocardiogramme

الدكتورة هناء خالدي

الطب العام

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالرباط

الفحص بالصدى

أمراض النساء، تتبع الحمل

داء السكري والضغط الدموي

تخطيط القلب

33,00

Casablanca, le : 18/03/2024

PPC : 89,50 DH

32,90 Hne. HALA EL AFFAKI.

30,90

① Ipsium 20mg. sérum

89,50 10ml x 2/j p

② D3-Norm gouttes.

85,00 10 gouttes 1/j et 1ml/j

③ Eucarbon. couprie.

10ml x 3/j p et 10ml/j

④ Nurax Tonus Supposit.

1Flacon 1/j p et 10ml/j

205,40

Dr. KHALDI Hanae

م. خالدي هناء

Médecin Généraliste

رقم 8، الطابق الأول، زنقة طيبة كيس، أمام صيدلية طام، الألفة أ - الدار البيضاء

Tel: 05 22 90 82 71 / Gsm: 06 53 24 23 61

Gmail: hanaekhaldi24@gmail.com



Docteur Hanae KHALDI

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de médecine de Rabat

Echographie générale

Gynécologie, Suivi de grossesse

Diabète et hypertension

Électrocardiogramme

الدكتورة هناء خالدي

الطب العام

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالرباط

الشخص بالصدى

أمراض النساء، تتبع الحمل

داء السكري والضغط الدموي

تخطيط القلب

Casablanca, le : 23/03/2024.

Hna. HALA EL AFFAKI

79.00

① Feric B9

AS

PPV:102DH80

1 gélule 1/2 pour mois.

102.80

② Iposium 200

AS

1 gélule x 2/j + 7/j.

pris 1 gélule 1/2 pour 7j.

181.80

Dr. KHALDI Hanae
د. خالدي هناء
Médecin Généraliste
طبيبة

رقم 8، الطابق الأول، زنقة واد النفيس، أمام صيدلية طام، الألفة أ - الدار البيضاء

Tel: 05 22 90 82 71 / Gsm: 06 53 24 23 61

Gmail: hanaekhaldi24@gmail.com